

7 034 608

Adultes et enfants
bénéficiaires

32 192

Personnes formées et
mobilisées

8

Programmes dans
5 Pays

ORGANISATION POUR LA
PREVENTION DE LA CECITE

ESSENTIEL 2023

LE REGARD VERS L'AVANT

L'année 2023 a été marquée par des défis significatifs et des progrès notables dans notre lutte contre la malvoyance et la cécité évitables.

Malgré la dégradation de la situation politique et sécuritaire dans certains pays, notre engagement est resté intact grâce aux relations de confiance établies de longue date avec nos partenaires locaux. Ensemble, nous avons assuré la continuité des activités, et même lancé plusieurs nouveaux projets.

L'OPC a aussi obtenu le renouvellement pour 3 ans de son statut de partenaire officiel de l'Organisation mondiale de la santé, et du label IDEAS, gages de la qualité de notre

fonctionnement et de notre impact. Leur confiance nous honore, et nous engage à toujours faire mieux. L'Agenda 2030 vers les objectifs de développement durable de l'ONU continue bien sûr de guider nos efforts vers un monde où chacun peut mieux voir pour vivre mieux. Tout cela, c'est aussi grâce à vous. Merci de votre engagement.

Pr. Serge Resnikoff,
Président



NOS PROGRAMMES 2023

L'OPC encourage le renforcement de la santé oculaire et lutte pour le droit à la vue des populations les plus négligées en Afrique francophone. Elle élabore des programmes, finance, conseille, assiste, contrôle et évalue au regard des standards internationaux les activités mises en œuvre par les acteurs locaux, sous le pilotage des ministères de la Santé.

Depuis sa création en 1978, les missions de l'OPC se déclinent en 5 volets :

- ▶ **Promouvoir** et mettre en œuvre les moyens de lutte contre la cécité et les déficiences visuelles.
- ▶ **Contribuer**, directement ou indirectement, et encourager toutes les initiatives dans le domaine de la santé oculaire et de la prévention de la cécité.
- ▶ **Mener** des études épidémiologiques sur les causes de la perte totale ou partielle de la vue.
- ▶ **Initier** et organiser des campagnes d'information destinées à sensibiliser le public à l'étendue et à la gravité de la cécité dans les pays en développement d'Afrique Francophones.
- ▶ **S'engager** résolument dans le développement des ressources humaines dans le domaine de la santé oculaire.

NOUVEAUTE 2023 : PROJET MULTIPAYS

RENFORCEMENT DE CAPACITÉS STRATÉGIQUES

En partenariat avec L'Agence Internationale pour la Prévention de la Cécité (IAPB) et la Banque Islamique de Développement (BID), ce projet a 4 volets:

- La création d'une formation en ligne, autodidacte, gratuite et en français sur l'amélioration des systèmes de soins oculaires.
- L'organisation de deux ateliers pour les représentants des Programmes de Santé Oculaire des Ministères de la Santé des 13 pays AFAB-II (Alliance pour la lutte contre la cécité évitable) sur la mise en œuvre de la stratégie 2030 EN VUE de l'IAPB.
- La mise à jour d'une base de données sur les centres de formation en santé oculaire en Afrique francophone.
- L'harmonisation des curricula de formation de certains de ces centres.

SOINS OCULAIRES COMPLETS, UNIVERSELS ET DURABLES

CECITE INFANTILE ET RENFORCEMENT DE CAPACITES RH

La déficience visuelle impacte lourdement la qualité de vie des personnes affectées. Il est donc crucial de permettre à tous un accès à des services de soins oculaires complets, universels et durables.

NOS PARTENAIRES



Au Tchad, dans les provinces du Ouaddaï et du Guerra, l'OPC œuvre pour la création d'un centre d'optique, l'équipement de l'unité d'ophtalmologie de l'hôpital d'Abéché et la formation d'enseignants et d'agents de santé communautaires au dépistage et à la prise en charge des pathologies oculaires et de la perte de vision en particulier dans 212 écoles de ces régions.

Au Mali, le projet pilote de lutte contre la cécité infantile dans la région de Mopti touche à sa fin. Les équipements adaptés aux plus jeunes patients ont été livrés à l'hôpital. Durant l'année 2023, **4771 consultations** et **84 opérations chirurgicales** ont pu être réalisées. Au total, **62 personnels de santé** de la région ont été formés aux problèmes de santé oculaire pédiatriques.

MALADIES TROPICALES NEGLIGÉES

Elles touchent environ **700 millions de personnes en Afrique** et ont des conséquences désastreuses sur la santé des individus, affectant souvent leur vue et aggravant leurs conditions de vie. Parmi elles figurent le trachome, les schistosomias (SCH) et les géohelminthiases (STH).

TRACHOME

Au Tchad, les distributions massives de médicaments ont permis de traiter **738 130 personnes** contre le trachome. Elles ont été couplées à des initiatives d'éducation sanitaire afin de pérenniser nos efforts de lutte contre le trachome en tant que problème de santé publique.

770 781 personnes ont pu bénéficier d'un dépistage du TT, forme avancée du trachome nécessitant une chirurgie des paupières, grâce à 1243 dépisteurs déployés dans 3 provinces. Au total, **399 cas de TT** ont été pris en charge, selon les normes de qualité de l'OMS.

Enfin, 12 enquêtes d'impact ont permis de mesurer les progrès dans le recul de la maladie: aucune distribution de médicaments n'est plus prévue en 2024, permettant de se concentrer sur la prise en charge prioritaire de tous les cas de TT.

En RCA, une nouvelle vague de distribution massive de médicaments a été faite dans 5 districts sanitaires, ciblant au total plus de **964 682 personnes**.

SCHISTOSOMIASE ET GEOHELMINTHIASES

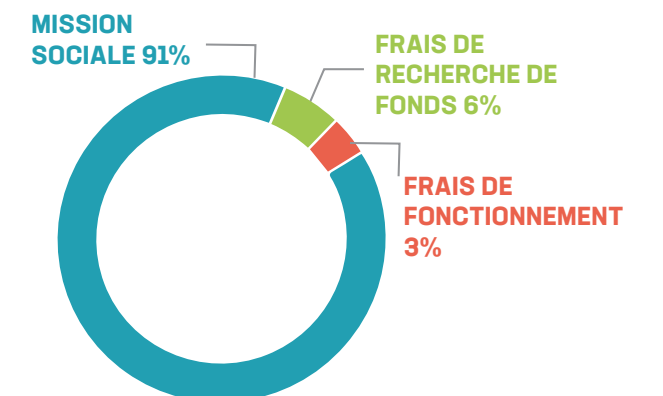
Au Tchad, **3 218 434 enfants** en âge scolaire ont été traités par voie médicamenteuse pour les Schistosomias (SCH) et 409 277 enfants pour les Géohelminthiases (STH), couvrant au total 16 régions du Nord et du Sud du pays. Les enquêtes d'évaluation ont également révélé une baisse constante de la prévalence de la SCH dans 25 districts sanitaires.

COMPTE DE RESULTAT 2023

	Produits	Charges
Exploitation	4,393 K€	4,339 K€
Dont:		
Cotisations	1,080	2 837 810
Dons	96,743	425,196
Legs	105,296	
Contributions	2,856,129	
Financier	143 K€	80 K€
Exceptionnel	0 K€	0 K€
TOTAL	4,536 K€	4,431 K€

REPARTITION DES DEPENSES

Moyenne de la répartition des dépenses totales de l'OPC sur les 3 dernières années:



CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Président: **Prof. Serge Resnikoff**
Vice-Président: **Mr. Michel Boussinesq**
Vice-Présidente: **Mme. Catherine Hartog**
Vice-Président: **Dr. Pierre Huguet**
Secrétaire Général: **Dr. Christian Bailly**
Trésorier: **Dr. Alain Auzemery**

MEMBRES

Dr. Christine Godin-Benhaïm
Dr. Brigitte Brisset
Dr. Seydou Bakayoko
Mr. Damien Dessart
Prof. Laurence Desjardins
Mr. Lionel Farcy
Prof. Nicolas Leveziel
Mr. Yannick Lucas
Mme. Anne-Lise Ollivier
Mr. Luc Poppe
Dr. Jean-François Schemann
Mr. Jean Thomas-Migaud
Dr. Philippe Thomas

COMMENT NOUS SOUTENIR

- ▶ **Faire un don ponctuel** par chèque à l'ordre de l'OPC, ou par carte bancaire sur le site de l'OPC.
- ▶ **Faire un don régulier** par prélèvement automatique, mensuel ou trimestriel sur le site de l'OPC.
- ▶ **Faire un legs ou une donation** en faisant part de votre souhait à votre notaire.
- ▶ **Devenir partenaire** si vous êtes une entreprise, une fondation ou une association.
- ▶ **Adhérer** à hauteur de 20 euros l'année, et en participant aux grandes réunions annuelles.

Votre don ou cotisation ouvre droit à une réduction fiscale de 66%.

Soutenir l'OPC, c'est lutter pour le droit à la vue des populations les plus négligées en Afrique francophone.



17, villa d'Alésia
75014 Paris
Tel: +33 1 44 12 41 90
E-mail: opc@opc.asso.fr
www.opc.org

Restez en contact   



L'OPC est reconnue d'utilité publique, en relation officielle avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Le label IDEAS atteste de ses bonnes pratiques en matière de gouvernance, gestion financière et suivi de l'efficacité de l'action.